

# PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)  
EXERCICE FISCAL 2024 /2025

NOM DE L'INSTITUTION : Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. <sup>1</sup>	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT T Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE Fonds Mixte : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AORN, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NOU	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISU ON-NEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
01	Sécurisation du bâtiment du bureau central *	TF	290	9,120,000.00 HTG	S	GRGR	Oct24	Oct24	Non	PAP	12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	
02	Entretien et nettoyage du bâtiment *	TF	290	14,400,000.00 HTG	S	GRGR	Oct24	Oct24	Oui	PAP	12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	
03	Abonnement de service internet *	TF	200	2,000,000.00 HTG	S	GRGR	Oct24	Nov24	Non	PAP	11		2/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	
04	Service d'entretien des génératrices *	TF	290	8,000,000.00 HTG	S	GRGR	Oct24	Oct24	Non	PAP	12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	1/12	
05	Acquisition de Treize (13) Pickups double cabines TT	TF	410	65,000,000.00 HTG	F	AORN	Dec.24	Fev.25	oui	PAP	1												

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AORN ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

<sup>1</sup> Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6<sup>e</sup> bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.



Autres sigles possibles : Gré à gré<sup>2</sup> : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à pré qualification : ANPQ, Appel international à pré qualification : AIPQ

N.B. Le point 13 sera échelonné sur deux exercices. Seulement une partie sera payée sur le présent exercice.

Préparé par :



Emmanuel Joseph Eric Jr LAMOTHE  
Coordonnateur adj. / Resp. de la CIPMP

Approuvé par :



Rogavil BOISGUENE  
Président



<sup>2</sup> Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public. .../ N.B. Les Marchés (1\*), (2\*), (3\*) et (4\*) sont récurrents.